



BLAGNAC QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 8 (Novembre 1994)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

LA NOUVELLE ECOLE DES FILLES... ET LA GUERRE

- JEAN MOULIN II -

Certains Blagnacais se souviennent peut-être des mésaventures survenues à l'école de filles de la rue Sarrazinière, avant que ses bâtiments soient mis définitivement et dans leur totalité à la disposition des enfants à qui ils étaient destinés, et que les enseignants puissent enfin habiter dans les logements prévus pour eux.

Cette école, presque terminée en 1939, se retrouva impliquée dans toutes les péripéties de la guerre et de l'occupation. Elle n'accueillit les enfants qu'au bout de près de dix années mouvementées.

C'est son histoire que je me propose de vous raconter.

Il convient tout d'abord de rappeler la situation scolaire à la fin des années 1920, rappel rapide, Suzanne Béret étudiant avec plus de précision dans un article parallèle la naissance et l'évolution de l'école de filles à Blagnac. Conformément aux lois républicaines de 1882 instituant l'enseignement public gratuit, laïque et obligatoire pour tous les enfants de France de 6 à 12 ans, garçons et filles, de parents français ou immigrés, la commune de Blagnac possédait deux écoles. Les garçons occupaient deux classes au rez-de-chaussée de la mairie, sur la partie gauche de la salle des pas-perdus. Les filles disposaient entièrement d'un bâtiment sur la place Hérisson, deux classes accueillant les filles de 6 à 12 ans, la troisième classe étant réservée aux enfants de 3 à 6 ans : la classe enfantine.

Les maîtresses logeaient dans les appartements du premier et deuxième étage, jugés dès 1911 "trop exigus" par l'Inspecteur d'Académie !

LA POPULATION S'ACCROIT

A partir des années 20 la population du village augmente et passe de 1791 (1920) à 2060 (1931) 2317 (1936) de 1920 à 1926, 526 habitants supplémentaires, soit un accroissement de 30%. Le retour des rescapés des massacres de 14-18 n'est pas la cause de cette augmentation. Il y a eu trop de morts, 73 victimes, jeunes pour la plupart qui font cruellement défaut et les naissances augmentent peu : 28 en 1913, 32 en 1920, 35 en 1921, mais seulement 29 en 1922, puis se maintiennent au-dessus de 30 (37 en 1923, 1924) 32 en 1930.

Par contre, Blagnac voit arriver des populations nouvelles originaires de Toulouse, des communes du département mais aussi des départements voisins ou de ceux du Nord de la Loire (surtout Paris et sa région). Il faut noter aussi

l'apport important d'étrangers, Espagnols puis Italiens chassés de leur pays par la misère et le fascisme. Ces derniers s'installent dans les métairies éloignées du centre. Les familles italiennes sont très nombreuses mais pourtant elles alimentent très faiblement la population scolaire dans les débuts de leur installation. La main d'oeuvre enfantine est nécessaire dans les champs pour garder les bêtes. Progressivement, jusqu'à 9 ou 10 ans, puis 12 ans et le certificat d'études, enfin l'enseignement secondaire, les jeunes Italiens ne se distingueront plus des jeunes Français.

LES ECOLES SONT TROP PETITES, TROISIEME CLASSE NECESSAIRE

Les effectifs scolaires progressent peu à peu. Il faut trouver des solutions. C'est un grave problème qui se pose au Conseil Municipal car il faut parallèlement améliorer l'adduction d'eau, l'éclairage etc...

Dès 1928 les édiles étudient avec l'architecte Monsieur Thuries les possibilités d'agrandir les locaux pour créer une troisième classe de garçons. Aucune solution n'est retenue. Mais le 23 janvier 1930, monsieur le Maire rend compte de la demande effectuée par l'Inspecteur d'Académie de construire une classe pour les garçons et une classe pour les filles "les effectifs dépassant le maximum prévu par le règlement, 40 élèves par classe". Il ajoute qu'il y a lieu de construire des logements pour les maîtres, cette obligation étant inscrite dans les lois scolaires, mais le versement des indemnités de logement compensatrices est trop onéreux. L'Inspecteur et l'Architecte sont venus le 13 janvier, envisageant entre autres le surélévement des ailes de la Mairie et la création d'une école maternelle derrière ces bâtiments dans les jardins de Madame Delaux. On a même évalué le coût (350.000 F), la participation de l'Etat (60%), l'emprunt sur trente ans à réaliser par la commune. Une commission est nommée comprenant Messieurs Amiel, Vives, Colmel, Grazide, Lacaze.

Les choses semblent bien engagées. Attendons les plans et les devis de l'architecte.

Le temps passe.

LA TROISIEME CLASSE N'EST TOUJOURS PAS CREEE

En septembre 1930 c'est le Préfet qui insiste. Où en est-on à Blagnac ?

Le Conseil municipal se réunit le 24 septembre pour élaborer la réponse : le vœu du Conseil Académique lui paraît sans portée quand on saura "combien le large programme municipal en vue de réalisation satisfera tous les besoins de la commune".

Large programme peut-être mais réalisation bien hypothétique. Les classes sont toujours surchargées. Plusieurs lettres du Préfet demandent au Conseil municipal de se réunir pour enfin créer cette troisième classe de garçons et quatrième classe de filles "l'effectif dépassant le maximum d'élèves que les classes existantes peuvent recevoir".

Les affaires courantes continuent, demande de subvention au département le 4 novembre pour l'entretien des locaux et du matériel.

L'ECOLE MATERNELLE

Et le 6 novembre l'Inspecteur primaire revient à la charge. Où en est la création de cette école maternelle ?

Le 13 novembre, le Conseil Municipal se réunit. Le lieu de la construction est choisi définitivement, conformément au principe adopté le 8 mai. L'école maternelle verra le jour dans les jardins de Madame Delaux (14 a 54 ca) contigus à l'école des garçons.

Nous verrons par la suite que seul ce choix de lieu sera retenu jusqu'au bout. Bien des solutions nouvelles à ce problème scolaire seront encore envisagées. Solutions provisoires vite devenues insuffisantes, les effectifs scolaires ne cessant d'augmenter.

La pression des autorités préfectorales et académiques se fait de plus en plus forte.

LA CREATION DE LA TROISIEME CLASSE

Enfin la troisième classe de garçons est installée dans la salle des pas perdus de la Mairie, celle des filles chez Madame Bertrand qui possède une salle de 8m sur 5m. Ces solutions sont effectivement très temporaires car il faut bientôt envisager et réaliser la création d'une quatrième classe.

IL EN FAUT DEJA QUATRE

Le 5 novembre 1931 plusieurs constatations sont faites.

- Impossible d'installer une quatrième classe chez Madame Bertrand, elle serait insalubre.



L'institutrice de la classe enfantine Madame Gibert et son aide Madame Arbus avec les maîtres de l'Ecole des Garçons.

- La classe de garçons installée à la Mairie dans un lieu de passage est mal chauffée et gêne le service public (il est probable que le service public gêne quelque peu l'enseignement !).

En définitive, Monsieur Bazillon, directeur de l'école, logé dans l'aile droite de la Mairie, accepte un logement chez Madame Porchez, permettant d'installer deux classes à sa place, l'une pour les garçons, l'autre pour la classe enfantine. Madame Gibert s'y installe avec ses petits. Cohabitent ainsi maîtres et maîtresses, grands garçons et petits de moins de 6 ans, situation inhabituelle sauf dans les petits villages. Les trois classes de filles occupent le bâtiment de la place Hérisson.

Et l'école de filles de la rue Sarrazinière ? Il faudra attendre 1933 pour qu'elle apparaisse. Mais nous approchons.

En attendant des réparations et aménagements urgents sont nécessaires. Le Conseil Municipal s'en préoccupe. Le 17 janvier 1932 "Etant donné le grand nombre de chômeurs dans la commune (manoeuvres, maçons, plâtriers, menuisiers) il serait convenable de les occuper et faire exécuter ces travaux en régie pour éviter l'adjudication qui retarderait ces travaux" Un petit rappel au passage de la crise économique et du chômage qui sévissaient à l'époque.

Le 1^{er} octobre 1936, le problème de la quatrième classe pour les garçons est résolu. On installe "très provisoirement" la classe enfantine dans une maison louée, rue Coucourou (actuelle rue Pasteur, face au bâtiment de la Poste), libérant ainsi le local pour installer cette quatrième classe. Ces quatre classes fonctionneront jusqu'à la disparition de l'ancienne mairie.

Par contre, les filles ne possèdent toujours que trois classes. On cherche un local à louer... et l'on n'en trouve pas.

Pourtant un élément nouveau intervient qui rend plus nécessaire que jamais de développer les possibilités d'accueil scolaire. C'est la prolongation de la scolarité obligatoire de 12 à 14 ans par le gouvernement de Front Populaire.

UNE ECOLE NEUVE POUR LES FILLES

Enfin le 5 juin 1933, les plans et devis pour la construction d'une école de filles sont présentés au Conseil Municipal par Messieurs Thuries frères, architectes DPLG. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Le mouvement s'accélère. Le 6 août 1933, précisions sur les contributions respectives du département et de l'Etat, inscription au budget municipal (emprunt pour 30 ans), choix de l'entrepreneur.

Le 15 octobre on complète le dossier car l'approbation ministérielle tarde à venir : sept classes comptent près de 300 élèves, mais les effectifs vont encore augmenter car il est prévu 2500 habitants pour le prochain recensement. Il faut aussi loger les maîtres. Donc la seule solution est de construire le groupe scolaire prévu par le devis. Ce rappel est approuvé à l'unanimité pour être transmis au ministère.

Après quelques modifications, c'est le 30 juin 1936 que Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le plan définitif de construction du nouveau groupe scolaire de filles. Il est approuvé à l'unanimité.

Cette décision sera la bonne.

"La classe enfantine comprise dans les prévisions de ce nouveau groupe sera affectée au bâtiment de la place Hérisson dans lequel se trouve actuellement l'école de filles *"lorsque le nouveau groupe définitivement construit se trouvera à même de recevoir ladite école de filles"*.

Et c'est cette dernière évidence qui semble dans la délibération une simple clause de style qui se heurtera à un obstacle imprévu, à la guerre toute proche.

[Sera continué]

J. WEIDKNET